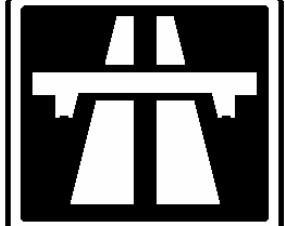


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



novembre 2009

NOTRE LETTRE

N°18

Editorial

PAS D'AUTOROUTES EN ZONES URBANISEES

Cher(e)s adhérent(e)s, sympathisant(e)s et riverain(e)s de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval le « Prolongement de la Francilienne » est toujours d'actualité.

Plus que jamais !!!

Un « comité de suivi » a été créé par l'Etat.

Où que nous habitons dans le fuseau ci-dessus nommé, nous ne sommes pas à l'abri de surprises. Quelles que soient les couleurs de tracé évoquées, c'est la tombe de notre région que des engins de travaux publics pourraient bien venir creuser...

Nous continuons à nous battre (depuis plus de 18 ans...) pour faire valoir nos arguments.

Nous demandons officiellement l'annulation du tracé « rouge » et la levée des réserves ou emprises foncières relatives.

Nous demandons l'annulation de la décision ministérielle, le tracé « vert ».

Les saturations urbaines et les lieux naturellement sensibles de notre environnement imposent de tout remettre à plat et d'avoir enfin une vision autre et globale pour éviter de justifier l'injustifiable.

Jean-Pierre DEJOU
Président du CO.P.R.A. 184

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 26 novembre 2009

à 20 h 30

- Espace Louis Armand - rue Louis Armand

CARRIERES-sous- Poissy

VENEZ NOMBREUX, notre force c'est vous !

SOYONS TOUS MOBILISES !

- ⇒ Le tracé « vert » est toujours le seul étudié (!!!),
- ⇒ C'est pourtant un tracé contesté par de très nombreux élus de tous bords,
- ⇒ Une facture qui s'élèverait à plus de 2,5 milliards d'euros pour 22 km d'autoroute qui ne boucle pas l'A104,
- ⇒ Un accroissement des pollutions avec notamment 28% de gaz à effet de serre rejetés en plus dans l'atmosphère...

Malgré les engagements du Grenelle de l'Environnement, l'A104 nous menace toujours avec son cortège de nuisances (asthme de l'enfant, cancers, maladies cardio-vasculaires, stress ...) de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval.

Votre avenir est entre vos mains !

Ne pas jeter sur la voie publique

BP 30035 ERAGNY-sur-Oise

95611 CERGY Cedex

<http://www.copra184.org>

e-mail : contact@copra184.org

LE CO.P.R.A. 184 EST TOUJOURS LA ET SE BAT...

« COMITE DE SUIVI »

Le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, a réuni au mois de mars dernier un « comité de suivi ». Il est composé d'élus du Val d'Oise et des Yvelines, à des niveaux de responsabilité divers, concernés par le « prolongement de la Francilienne », Chambres de Commerce et d'Industrie comprises.

Sa constitution faisait partie de la décision ministérielle après la CPDP A104.

Or, les objectifs que s'est assignés ce dit comité sont de nature à inquiéter le CO.P.R.A.184 car nous avons le triste sentiment que les riverains, où qu'ils se situent, ne font pas partie des préoccupations annoncées.

Nous avons obtenu un rendez-vous en préfecture avant notre AGO pour mieux vous informer.

Parallèlement, dans les Yvelines, un « Comité des maires contre l'A104 » a vu le jour.

Que ce soit donc pour soutenir ces maires courageux et visionnaires ou prendre connaissance des éléments d'information obtenus lors du rendez-vous évoqué ci-dessus :

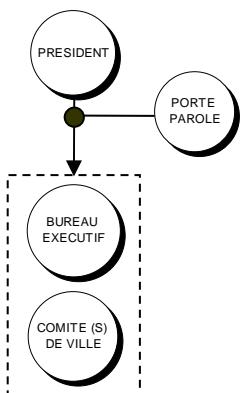
venez très nombreux à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 novembre !

Nous avons besoin des uns et des autres !

Dernière minute

"Certains maires, dont la commune n'est pas du tout touchée, actuellement, par le passage de l'A104, font des volte-face, en réclamant maintenant à grands cris le passage de l'autoroute chez leurs voisins, par le tracé « vert », en ayant été, pendant fort longtemps, adeptes du tracé « blanc » ! En revanche, heureusement que d'autres maires, dont les communes sont particulièrement touchées par ce scandaleux tracé, ont décidé d'unir leurs forces pour dire « **NON, aux autoroutes en zone urbanisée** », en étant soucieux de la santé et de l'environnement de leurs populations. Ce collectif d'élus s'opposant à la décision du 24 octobre 2006, est un véritable espoir pour tous leurs administrés frappés par ce projet !"

L'ORGANISATION du co.p.r.a. 184 :



Un Président Jean-Pierre DEJOU (ANDRESY)
Un Porte-parole Poste vacant

Un Bureau exécutif composé ainsi :
Le Président, le Porte-parole, les Secrétaires Dominique ROUSSEL (HERBLAY) et Christiane PARAVY (CARRIERES-sous-Poissy), les Trésoriers Freddy BEE (ERAGNY-sur-Oise) et Jean-Guy PATITUCCI (HERBLAY). Les Présidents des Comités de ville de PIERRELAYE (Louis VINCENT), d'ERAGNY-sur-Oise (Dany RICHARD), d'HERBLAY (Jean-Marc RAFFOLT), de NEUVILLE-sur-Oise (Pascal CHIVE), de JOUY-Le-Moutier (Mamadou BAMBA), de CONFLANS SAINTE-HONORINE (Henri TAMBUTTE), de MAURECOURT (Thierry BOUCHERON), d'ANDRESY (Roger JACQUOT), de CHANTELOUP-les-Vignes (Claude LOISEAU), de CARRIERES-sous-Poissy (Christiane PARAVY), de POISSY (Maurice RICHAUD) et d'ORGEVAL (Claude BOITEAU).

Chaque comité de ville est lui-même composé autour de son Président, de Secrétaires, de Trésoriers et d'Administrateurs.

12 communes concernées ; 12 Comités de ville créés et 133 Administrateurs/trices.

➤ A découper selon le pointillé

BULLETIN D'ADHESION (cotisation 2010)

Nom _____ Prénom _____ N° de tél. _____
Adresse _____ e-mail : _____

COTISATION ANNUELLE individuelle : **10 Euros** familiale : **15 Euros** de soutien _____ Euros
Chèque libellé à l'ordre du « **CO.P.R.A. 184** » et à adresser à **BP 30035 ERAGNY - 95611 CERGY Cedex**